

Brochure d'information

Studio étages 1 à 10

Parktoeren

Park spoor noord





<u>Index</u>	pages
I. Concierge	3
II. Déchetterie	4
a) Utilisation?	4
b) Commander/charger Pass Déchet?	5
c) Heures d'ouverture	5
d) Comment trier?	6
e) Le prix?	8
III. Des autres Aspects pratiques Parktoren	9
a) Badge	9
b) Compteur d'eau	9
c) Compteur électricité	9
d) Electricité dans le débarras	9
e) Fonctionnement parking	9
f) Fonctionnement local à vélo	10
g) Fonctionnement sonnette	10
h) Divisions bâtiment	11
i) En cas de dégâts au bâtiment	11
IV. Ordre interne	12
V. Conditions généraux	13
VI. Plan Parkspoor-Noord	15
VII. En cas d'incendie	17
VIII. Transport en commun	20
IX. Adresses pratiques et ludiques	21
X. La vie nocturne	26
XI. Numéro d'urgence	30/31 (la dernière page)



Bienvenue à Park Tower,

Vivre ensemble dans un bel immeuble de Park Tower devrait être agréable pour tout le monde et rester agréable.

Cela nécessite que tout le monde respecte certaines règles pour faciliter la cohabitation.

Ce livret contient certaines de ces règles, qui s'appliquent spécifiquement à Park Tower.

Il vous aidera avec des questions sur le bâtiment, mais donne aussi quelques conseils sur la région, la vie nocturne, ...

Gardez le livret, il peut vous être utile plus tard.

Le bâtiment est géré par Whitewood Residential Services et il dispose d'un concierge.

Pour les informations sur le concierge voir page suivante.

S'il y a problèmes que vous ne pouvez pas résoudre avec le concierge, vous pouvez contacter Whitewood.

Téléphoner la journée au: 03 / 289.19.00, demander Terry Moens.

En cas d'urgence en dehors des heures de bureau, notre numéro d'urgence 03/289.19.19

Avec mes meilleures salutations,





I. Concierge

Notre concierge s'appelle Arbi.

Arbi s'occupe de différentes tâches. Il sera responsable de la propreté de différents espaces communs et constitue un point de contact pour les résidents de Park Tower.

Arbi est responsable pour entre autres:

- Le nettoyage de l'immeuble (étages -2 à 10).
- La supervision générale du bâtiment.
- Gestionnaire de badge et des clés
- Résoudre des petits problèmes, comme le remplacement des ampoules.
- Signaler des problèmes majeurs au syndic (Whitewood).
- La suivi des fournisseurs.
- Il est la principale personne de contact pour les résidents en cas de problèmes.
- Il fait le rapport au syndic (Whitewood).

Il est présent:

- Dans la première phase Arbi est chaque jour dans le bâtiment de 7 h30 jusqu'à 11 h30.
- A partir du 1 Février Arbi reste dans le bâtiment, sur le 11ème étage. Il est présent de 19h30 h à 7h30.
- Ensuite, il est prévu que Arbi élargir sa fonction de gardien pour l'ensemble du bâtiment, y compris étage 11 à 20. C'est fort probable, mais pas encore certain. Dans ce cas, Arbi va être ici tous les jours 24h / 24.

Information de contact: Arbi El Hamdaoui

Mobile : 0471/51 87 89

parktoren@whitewood.eu

II. Déchetterie

a) Comment utiliser?

A la déchetterie vous pouvez trier vos déchets ménagers.

Les conteneurs sont placés sous terrain. Au sol vous voyez seulement les tubes : c'est pour éviter les odeurs. Vous avez besoin d'un pass chargé pour utiliser la déchetterie. Avec le pass vous chargez vous-même le montant qui vous voulez.

Il y a des conteneurs pour :



Vous pouvez accéder les conteneurs en mettant votre Pass de déchet devant le scanner.

(voir ci-dessous)

b) Demander et charger le Pass Déchet

Vous pouvez commander le Pass et le charger

- à la maison communale
- à la commune Linkeroever
- à la bibliothèque de la ville d'Anvers
- Des autres adresses comme les centres de service

La liste complète vous trouvez ici :

<https://www.antwerpen.be/nl/kanalen/sorteerstraatjes-en-glascontainers/detail/sorteerstraatjes-in-antwerpen>



Ou est-ce que vous pouvez avoir le Pass?

Centre de service Essenhof (0.5 km)

Dambruggestraat 308 - 2060 Antwerpen

Ouvert les jours ouvrables de 9 h au 11:30 h

(n° 2 sur la carte)



c) Heures d'ouverture de la déchetterie

7/7 de 7h → 22h

d) Comment trier?



GFT: Déchets de fruits, légumes, déchets végétaux de jardin, herbe tondue,...

PMC: Les emballages en Plastique, Métal ou en Carton.

(Pas des barquettes de beurre, les pots en plastiques, papier et aluminium, emballages de produits dangereux et toxiques)



déchets: déchet qui n'a pas sa place dans les autres sacs (pas des déchets dangereux comme des piles)

Verre: Bouteilles et bocaux vides sans bouchon ni couvercle (pas la céramique, le pyrex, les miroirs, vitres et lampes)



Glas
Gekleurd en kleurloos



OK!



Glazen bokalen



Glazen flessen

! Leeg en zonder deksels of doppen



!!! le conteneur de verre se trouve à Ellermansstraat au niveau de n° 36

Papier & Karton



OK!



Kranten, tijdschriften en folders
Plastic folie aanpakken en o.b.t.



Onze telefoonboeken



Enveloppen



Kartonnen en papieren verpakkingen



Kladpapier en kopies



Papier et carton: boîtes, journaux et magazines

(Pas les mouchoirs en papier, essuie-tout, autocollants,

Cartons à boissons, papier carbon et papier peint)

e) Les tarifs?

- **PMC:**
 - 60 litre = 0.20 euro (2x scanner)
 - 30 litre = 0.10 euro (1x scanner)
- **Déchets:**
 - 60 litre = 0.60 euro (2x scanner)
 - 30 litre = 0.30 euro (1x scanner)
- **Papier, carton, gff et verre sont gratuit**

f) Des problèmes avec votre Pass déchet ?

Veuillez avertir le concierge.

De problèmes techniques avec votre Pass déchets vous pouvez signaler au:

- 03/216.70.80 (24/24 et 7/7 disponible)
- service@kliko.be

Un Pass perdu ou endommager = €10

En cas d'abus, vous pouvez recevoir une amende administrative!!!



III. Des autres aspects pratiques Parktoren

a) Badge

Le badge sert à la fois pour entrer dans le bâtiment par la porte d'entrée et le parking.

En cas d'un dysfonctionnement de votre badge, veuillez signaler le concierge.

b) Compteur d'eau

Ils sont dans le couloir de votre étage.

Entre appartement 16 et 17.

c) Compteur électricité

Ils sont dans le cave. Lorsque vous quittez l'ascenseur, aller à droite. La première porte sur votre gauche, il y a des compteurs d'électricité. Certains appartements ont un compteur dans l'appartement lui-même. Il est situé dans la boîte à fusibles.

d) Électricité au débarras

Il n'y a pas de prise de courant dans le débarras. Seulement l'éclairage

e) Fonctionnement parking

(Voir a) badge) N' utilisez que le parking lequel vous êtes autorisé.

f) Fonctionnement local à vélo

Tous sont numérotés et liés à un appartement. Sur votre topographie de l'appartement, vous trouverez votre numéro de local à vélos.

g) Fonctionnement sonnette

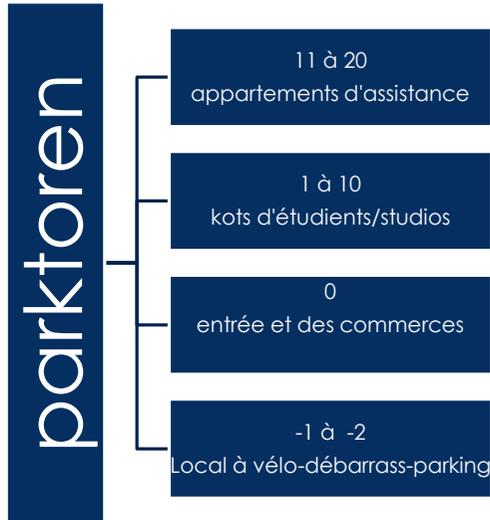
La sonnette se compose de 3 appareils différents.



L'unité du milieu contient le scanner pour votre badge.

Si vous voulez sonner à un appartement spécifique, composez le numéro à droite de l'appareil de l'appartement suivi par le bouton OK

h) La division du bâtiment



i) En cas de dégâts au bâtiment

Le locataire s'engage de garder la propriété louée en bon état, comme un bon père pour utiliser les lieux loués et de ne pas poursuivre des activités qui perturbent la paix d'autres utilisateurs de l'immeuble ou de toute atteinte à la réputation du bâtiment. Le locataire doit s'engager à réparer des dommages causés à ses frais. Le locateur peut, par lettre recommandée demandé au locataire de prendre les réparations exécutées à sa responsabilité. Le locataire fera tout son possible pour mener à bien le travail aussi rapidement que possible. Si des réparations urgentes sont nécessaires, qui sont pris en charge par le propriétaire, le locataire est tenu d'informer le bailleur et son manager immédiatement par courrier recommandé, par fax ou par e-mail, sinon il sera tenu responsable pour les dégâts causés.



IV. Ordre Interne

a) Les espaces communs

Le hall d'entrée, les couloirs, les ascenseurs, le local à vélos et le parking sont des parties communes. Veuillez les garder propre et ne laisser rien derrière vous dans le hall d'entrée, les couloirs et les ascenseurs.

b) Les boîtes aux lettres

S'il y a des courriers perdus, vous pouvez déposer dans la boîte aux lettres appropriée. La boîte sera régulièrement vidée par le concierge.

Dépliants publicitaires que vous ne souhaitez pas conserver, vous pouvez déposer dans la poubelle à papier.

c) Règles d'ordre interne

Ce règlement vous trouvez dans l'annexe de votre bail, mais vous trouverez également ci-dessous. Par respect pour les cohabitants et le concierge nous vous demandons de respecter ce règlement.

Défaut de se conformer aux règlements, il peut y avoir des amendes imposées. Nous trouverions regrettable de devoir les appliquer.

V. L'ordre général

Les parties communes doivent rester libres de tout obstacle. Lorsqu'il y a l'encrassement anormal des parties communes, si personne ne prend la responsabilité pour cela, les coûts seront facturés conjointement sur les résidents. Les locataires sont présumés d'être collectivement responsables des dommages causés aux parties communes et l'installation, s'il n'y pas d'un responsable spécifique. Il est absolument interdit de placer des objets et /ou d'appliquer à l'extérieur des fenêtres ou sur le bord de la fenêtre. Tout l'entretien de la chambre ou studio privé est pris en charge par le locataire.

La salle commune et cuisine commune devraient toujours être en bon état. Effacement de la table et la vaisselle sont à la charge du locataire. Après utilisation, l'utilisateur fait la vaisselle. Plaques chauffantes, tables, évier et micro-ondes (four) doivent être nettoyés. S'il doit être nettoyé au-dessus de l'entretien normal, le coût est supporté par les locataires / utilisateurs (responsabilité solidaire).

Tous les déchets seront maintenu privés et triée lui-même et emmenés tel que requis par l'administrateur (carton, verre, déchets de cuisine, plastique, ...) dans les conteneurs appropriés.

Un cadenas cylindre est considéré dangereux pour la perte et /ou absence de clés originaux. Le locataire doit avertir immédiatement la perte de clé. Pour rembourser le coût de remplacement, € 100 sera facturé par cylindre. Placer un cylindre personnel n'est pas autorisé.

Pas d'histoire peut être fait pour le propriétaire ou le gestionnaire de (re)construction et des travaux de rénovation, des problèmes des services publics (chauffage, eau, électricité, internet, téléphone et / ou interphone ...), ni des blessures encourues partout dans le complexe. Sur la propriété ou dans la salle commune, peut, sauf pour l'installation par le bailleur, sont jamais cuisiné pour des raisons de sécurité. Friteuse, gaz et autres appareils de chauffage et des bougies ou des bâtonnets parfumés ne sont jamais autorisés, ni dans la chambre ou dans les parties communes sauf si déjà fournis par le locateur.

Les animaux ne sont nulle part admis.

Fumer est strictement interdit dans tout le bâtiment. Les infractions sont sanctionnées d'une amende de 250 €. L'utilisation de tuyaux d'incendie, les escaliers de secours et des extincteurs est autorisée qu'en cas d'urgence. Abus de ça est sanctionné d'une amende de 500 €. Les locataires qui causent intentionnellement une fausse alarme d'incendie devront payer tous les frais occasionnés.



Le locataire ne peut pas collé d'enseignes publicitaires, des panneaux, des affiches ou autres notes sur l'extérieur des murs, fenêtres, balcons, escaliers, portes ou entrée sans préalablement avoir obtenu l'autorisation écrite de l'administrateur.

Les appellations des noms des locataires ou les unités dans le signe du bâtiment et appel seront organisées, le cas échéant, par l'administrateur, qui doit juger le type de panneau qui peut être utilisé et à quel endroit il sera appliqué.

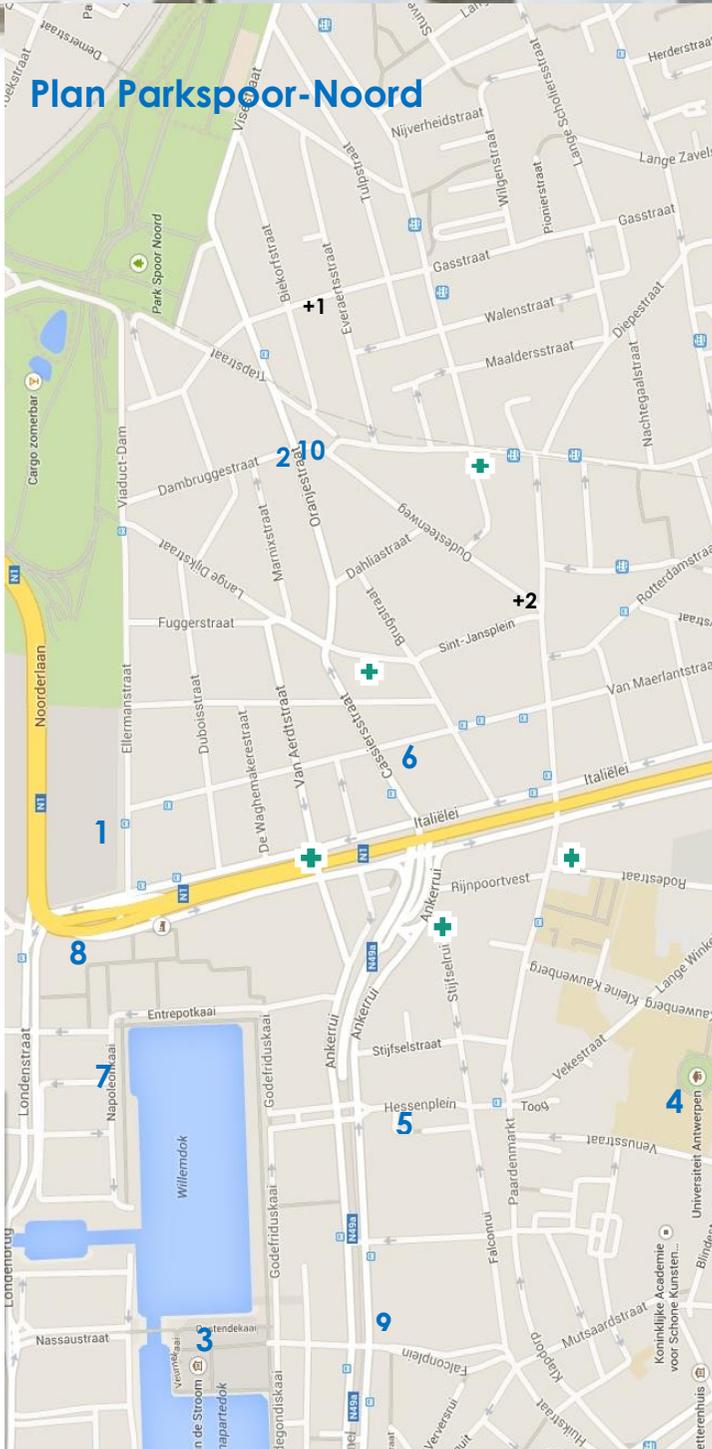
Le propriétaire ou le gestionnaire sera uniquement responsable pour l'indication d'une entreprise de nettoyage, de l'entretien des parties communes de l'immeuble.

Les travailleurs/ travailleuses domestiques seront recrutés par le gestionnaire. Le gestionnaire détermine leur rémunération et les conditions de recrutement. Il prend soin de l'occupation, l'éclairage et le chauffage dans les locaux désignés, le tout aux frais de la communauté des utilisateurs du bâtiment. Le gestionnaire peut mettre fin à cet accord avec le personnel de la maison. D'une manière générale, la tâche du personnel du bâtiment est d'assurer le bon fonctionnement du bâtiment, à la fois dans l'intérêt des locataires et le propriétaire. Toutefois, il est entendu que le personnel du bâtiment est seul responsable à l'administrateur.

Le propriétaire ou le gestionnaire peut toujours utiliser des entreprises spécialisées pour fournir des services spécifiques. Il a été expressément convenu que le propriétaire au aucun cas est tenus responsables de l'exercice de manière incorrecte ou négligeable par le personnel de l'immeuble. Plus précisément, les locataires devront assurer la sécurité dans les zones privées de l'immeuble, et ils ne seront responsables en cas de perte, de vol, dommage ou accident qui pourrait se produire. Le personnel de l'immeuble suffit de suivre les instructions qui leur sont données par l'administrateur. Toute plainte ou allégation concernant le gardien doit être adressé à l'administrateur, si nécessaire, le gardien prendra des mesures.

S'il existe un local de vélo, il doit être utilisé. Des interphones ne sont pas des jouets et doivent donc être utilisés de façon convenable.

VI. Plan Parkspoor-Noord



Légende:

1: Parktoren

2: Centre de service Essenhof (pour le Pass de déchet)

3: MAS (museum aan de stroom)

(Quartier branché avec beaucoup de restaurants, cafés,...)

4: Université d'Anvers

5: Albert Heijn (supermarché)

6: Lidl (supermarché)

7: l'Atelier du port (alimentation au détail)

8: La banque

9: Centre de copie "prints & copy"

10: laverie

✚ La pharmacie

+1: Médecin Ann Bouchery sint-jobstraat 63,

tel: 03/236.05.66

+2: Médecin Van Den Broeck L. oude steenweg 16

tel: 03/231.80.08



Mas (museum aan de stroom)

VII. En cas d'incendie

a) Alarme incendie et bobines

Dans le couloir il y a une alarme d'incendie que vous pouvez laisser entrer en vigueur en cas d'incendie.



Le tuyau d'incendie peut être trouvée dans l'armoire encastré côté de l'ascenseur.

Certaines directives énumérées:



Si vous ne parvenez pas à maîtriser le feu qui se déclare ou si l'incendie a déjà pris trop d'ampleur, vous devez quitter l'habitation le plus rapidement possible :

- Essayez de prévenir tous les habitants.
- Ne courez pas.
- Quand il y a une épaisse fumée:
 - Ramper le plus près possible du sol : vous avez une meilleure visibilité et vous avez plus d'oxygène, la fumée chaude ayant tendance à s'élever.
 - Respirez avec un mouchoir humide : les gaz de fumée et de combustion peuvent vous étouffer.
- Suivez le parcours d'évacuation, suivre les panneaux.
- Essayez toujours de garder contact avec la même main avec le mur pour éviter être désorienté.
- Fermez toutes les portes et fenêtres sur votre chemin. L'air frais attisant le feu.
- N'utilisez jamais l'ascenseur.



N'ouvrez jamais une porte avant de vérifier si elle est chaude. Une porte chaude signifie que le feu se situe de l'autre côté.

- Ne revenez jamais sur vos pas.
- Lorsque vous arrivez à l'extérieur, dirigez-vous vers le lieu de rassemblement convenu et contrôlez si tous les habitants ont quittés le bâtiment.
- Rincez abondamment à l'eau froide les éventuelles brûlures en attendant l'arrivée des services de secours.
- Dès leur arrivée, informez-les de l'état de la situation.
- Des escaliers et des couloirs remplis de fumée ne constituent pas des issues de secours sûres. Dans ce cas, la fuite n'est plus envisageable :
- Fermez le plus de portes possible situées entre vous et le foyer de l'incendie.
- Patientez jusqu'à l'arrivée des pompiers, dans la pièce la plus éloignée du foyer de l'incendie, de préférence avec une fenêtre visible de l'extérieur. Obstruez les fenêtres de la porte à l'aide de draps humides et signalez votre présence en vous plaçant à la fenêtre.



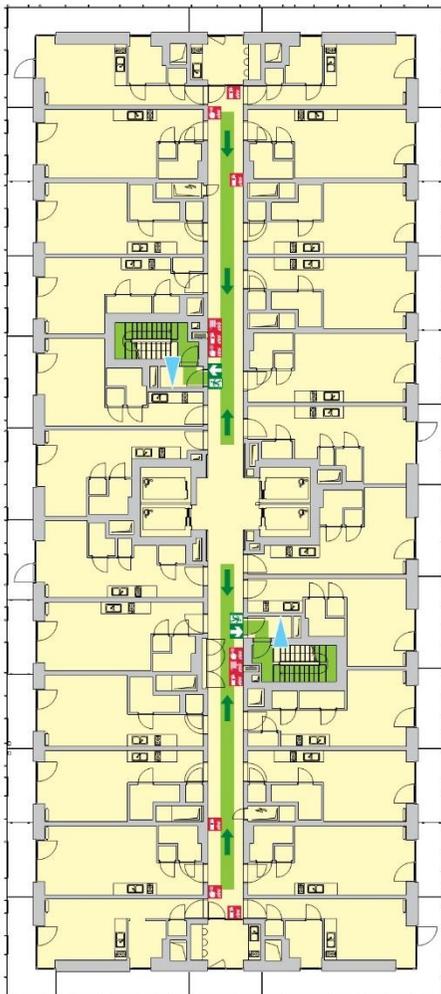
Numéro d'urgence pompier

112

b) Des portes incendie

Lorsque l'alarme incendie se déclenche, les portes se ferment pour empêcher la poursuite de l'incendie. C'est pour cette raison nous vous demandons avec insistance de suivre le plan d'évacuation.

c) Plan d'évacuation (i leest dans le couloir)



Evacuatieplan Niv +10



VIII. Transport en commun



a) Tram

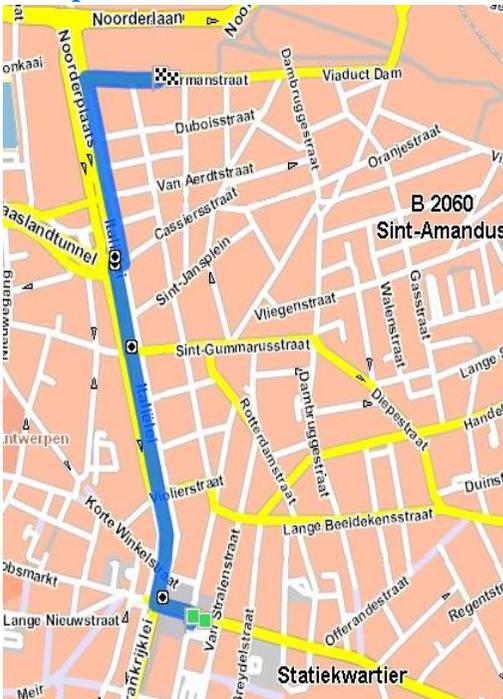
A Anvers vous pouvez aller presque partout en tram.

b) Bus

Lorsque vous prenez le bus, vous pouvez aller à Rooseveltplaats, ici un grand nombre de bus peuvent vous amener partout à Anvers. Ci-dessous un plan.



Photo Roosevelt plaats



Pour plus d'information, surfer sur le site suivant : www.delijn.be

c) Train

La gare Central se trouve au Quartier de la Gare ou à Koningin Astridplein.
www.nmbs.be

d) Des astuces

- Vous pouvez aussi télécharger l'application APP de De Lijn.

- Vous pouvez payer par sms (envoyer DL à 4884 pour un ticket de 60 min).



IX. Adresses utiles et ludiques

- **Office de Tourisme:**

- Grote Markt 13, 2000 Antwerpen
03 232 01 03

- **La gare Centrale:**

- Koningin Astridplein 27, 2018 Antwerpen

- **Hôtel de ville:**

- Grote Markt 1, 2000 Antwerpen
03 221 13 33

- **La pharmacie la plus proche.**

- **(0.4 km)Antwerpse Farmaceutische Stichting**

Italiëlei 77, 2000 Antwerpen

03 233 68 57

- **(1km) Six Apotheek**

Ankerrui 24, 2000 Antwerpen

03 201 88 70

- **La Poste :**

- Groenplaats 43,2000 Antwerpen
022/012345

(Ils vont déménager à l'automne 2015 à l'Eiermarkt)

a) La culture

- **Music hall (Théâtre de la ville)** : theaterplein 1, 2000 Antwerpen
03 229 18 00
- **Fakkeltheater:** Reyndersstraat 7, 2000 Antwerpen
www.fakkeltheater.be
- **Mas:** Hanzenstedenplaats 1, 2000 Antwerpen
03 338 44 00
- **'t Echt Antwaarps Theater:**
Arenbergstraat 10, 2000 Antwerpen
- **deSingel:** Desguinlei 25, 2018 Antwerpen
03 248 28 28 www.desingel.be
- **Koninklijk Museum van Schone Kunsten:**
Leopold de Waelplaats 2, 2000 Antwerpen
www.kmska.be



photo koninklijk museum van schone kunsten

b) Histoire de la ville

- **De ruien:** un système de 8 km de canaux souterrains qui remontent au Moyen Age. Une escapade dans la ville.



- **De “Onze-Lieve-Vrouwe-Kathedraal”:** Le plus haut bâtiment à Anvers. Cette magnifique cathédrale est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans la cathédrale vous pouvez voir quelques œuvres de Peter Paul Rubens.

- **Het Steen:** Le plus ancien bâtiment conservé d'Anvers. Il a été construit entre 1200 et 1225.
- **Musée du Diamant et Diamond District (près de la gare) :** depuis le 16ème siècle, Anvers est un centre mondial pour le commerce des diamants. (le musée est dans le Mas Hanzestedenplaats 1)



c) **Livraison à domicile**

	<p>Confortalei 53 2100 Deurne 03 608 50 44</p>
	<p>Mechelsesteenweg 167A 2018 Antwerpen 03 230 30 20</p>
	<p>Londenstraat 45, 2000 Antwerpen 0491 18 20 67</p>
	<p>Koningin Astridplein 32 2018 Antwerpen 03 226 66 24</p>
	<p>Sint Elisabethstraat 39 2060 Antwerpen 03 437 34 19</p>
	<p>Plantin en Moretuslei 311 2140 Borgerhout 03 283 04 04 (ouvert zo-vrij 17-23u. sam. fermé)</p>

d) Endroits agréables pour une soirée entre amis.

- **Cinema UGC:** De Keyserlei 15, 2018 Antwerpen (près de la Gare Centrale)
- **'het Eilandje'.** C'est un quartier agréable avec beaucoup de cafés et restaurants.
- **Café Hopper:** Le café de jazz situé sur Leopold de Waelstraat à Anvers Sud surplombant le Musée royal des Beaux-Arts. Venez profiter de la journée tranquillement avec un café, le journal et un petit snack. Le soir vous pouvez prendre un verre. Dimanche après-midi à partir de 16: 00h et lundi 21: 00h il y a la musique en direct pendant les mois d'hiver, il y a aussi le mardi soir.
- **De vuile was:** Un bar à cocktails et club de danse connue. Situé à Grote Pieter Potstraat 16 A, 2000 Anvers.
- **Cargo Zomerbar in park Spoor Noord:** Chaque été, vous pouvez aller à la barre de l'été. Ici vous pouvez profiter de la musique, des cocktails, des pâtes et des tapas, avec une belle vue sur le parc.



X. Nightlife

a) Discothèque

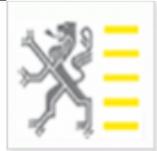
- **Café d'Anvers:** au milieu du "quartier rose" est le club house authentique. Ce club est un concept familial à Anvers.
- **Noxx:** Dans cette boîte de nuit on joue la dernière musique branché. Des deejays renommée jouent souvent là.

b) Quartiers de sortie

- **Vekestraat en Ossenmarkt:** ces rues sont à proximité de l'Université d'Anvers, un véritable quartier étudiant.
- **Stadswaag**
- **Marnixplaats**
- **Vlaamse en Waalse kaai:** une succession de cafés confortables, des restaurants, brasseries,...



Les numéros d'urgence

	Whitewood 03 28 19 19		Whitewood (administrateur, Terry Moens) 03/389.19.00
conciërge	Conciërge Arbi El Hamdaoui 0471/51.87.89		La police 101 of 112
	Pompiers 112		Cardstop 070 / 344 344 (en cas de perte de la carte de crédit)
	Ambulance 112		Numéro de renseignements flamant 1700 (questions concernant le gouvernement)
	Centre Antipoison 070 / 245 245	MEDIWACHT.BE médecin de garde	Deurne, borgerhout, merksem: 0900/10 512
	Pharmacie de garde 0900/ 105 00		Teleblok 0800 13 14 4 (des problèmes pendant les examens)
	Dentiste de garde 090/33 99 69		Childfocus 116000 (des personnes disparues)